



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

caisses

Question écrite n° 63262

Texte de la question

M. Charles Miossec appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation très difficile que connaît actuellement la caisse primaire d'assurance maladie du Nord-Finistère. Près de 300 000 feuilles de soins y sont en effet en attente et le versement des indemnités journalières se dégrade. Face à cet état de fait, le personnel s'est engagé dans un mouvement de grève afin d'exiger des moyens supplémentaires, et notamment la création des dix-huit postes votés par le conseil d'administration en mai 2000 et l'embauche immédiate de personnels pour faire face à l'urgence. Si à ce jour la caisse nationale d'assurance maladie a accordé cent mois de CDD supplémentaires, elle refuse la création de dix-huit postes en CDI. Selon certaines informations, la direction de la CPAM de Brest envisagerait en outre de sous-traiter les feuilles de soins à une société privée basée à Toulouse. Le personnel juge cela tout à fait inacceptable et demande que l'augmentation de la charge de travail, qui ne peut pas être traitée par le seul développement de l'informatique, soit compensée par le biais de créations d'emplois. Il lui demande, par conséquent, ses intentions en la matière et les mesures concrètes qu'elle envisage afin de remédier aux actuelles difficultés.

Données clés

Auteur : [M. Charles Miossec](#)

Circonscription : Finistère (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63262

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juillet 2001, page 3780